



## CCAS DE REVEL Département de l'Isère

### Procès-verbal et compte rendu de la séance du 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Coralie BOURDELAIN, Présidente du CCAS.

Nombre de membres

**PRESENTS :** Coralie BOURDELAIN Présidente, Sandrine GAYET Vice-Présidente, Patrick HERVE, Nicolle ANGELIER, Stéphane BEC, Hélène BOUSSANT, Caroline DRIOL, Geneviève COURSIMAULT, Cathy PELOSO

Afférents au CCAS : 10

En exercice : 10

**Présents : 9**

**ABSENTS : 1** Amandine DELATOUCHE

Date de la convocation

07 avril 2025

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Patrick HERVE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'IL a acceptées.

Ouverture de la séance à 18h05 , quorum vérifié.

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024 à l'unanimité.

#### **Délibération N°1 : Approbation du compte financier unique -CFU- de l'année 2024**

Madame la Présidente ne prenant pas part au vote le compte est présenté par la Vice-Présidente, Madame Sandrine GAYET.

Cette présentation ne soulève pas d'interrogation des administrateurs est mise au vote.

**Adopté à l'unanimité**

#### **Délibération N°2 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2024.**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat de l'exercice 2024 présentant un excédant de 3720.76 et du résultat de clôture 2023 de 5476.76€ pour un total de 9197.52€ cumulés à affecter à la section fonctionnement du BP2025.

Cette présentation ne soulève pas d'interrogation des administrateurs et est mise au vote.

**Adopté à l'unanimité**

#### **Délibération N°3 : Vote du Budget primitif CCAS 2025**

La Vice-Présidente présente le budget primitif qui ne soulève pas d'interrogation de la part des administrateurs. Il est mis au vote.

**Adopté à l'unanimité.**

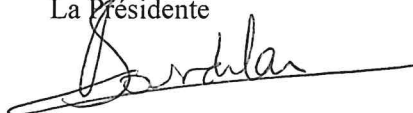
## Questions diverses :

- Un administrateur questionne sur les raisons d'un tel excédent et de la pertinence d'une participation financière communale de cette hauteur. Plusieurs dépenses prévues au BP2024 ont été réalisées en fin d'exercice et sont mandatées sur l'exercice 2025.
- Coralie BOURDELAIN fait un point sur l'aide au transport des collégiens qui a concerné 5 élèves.
- 11 administrés ont bénéficié de l'aide relative aux abonnements de l'eau potable, 2 pour l'électricité.
- Coralie BOURDELAIN rappelle le départ en retraite de Sylvie la cuisinière de restauration scolaire, son remplaçant est recruté : Noé VERITE. Rappel du repas des personnes âgées le 25/06, 53 personnes concernées plus accompagnateurs potentiels et St Jean non compris.
- Sandrine GAYET précise que 119 Revélois ont plus de 75 ans et sont potentiellement concernés par l'aide de fin d'année : colis, repas, parutions. S'en suit un échange sur les ayants droit, résidence principale sur Revel, en EHPAD...
- A la connaissance du CCAS 2 administrés sont en EHPAD.

CLÔTURE DE LA SEANCE : 18h50

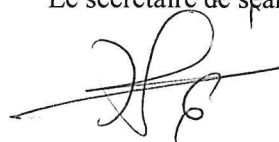
A REVEL le 15 avril 2025

La Présidente



Coralie BOURDELAIN

Le secrétaire de séance



Patrick HERVE

